

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 148 (2003)
Heft: 5

Artikel: Le dispositif fortifié du Grand Saint-Bernard et les forts d'artillerie de la région Martigny-Champex
Autor: Moret, Jean-Christophe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-347142>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le dispositif fortifié du Grand Saint-Bernard et les forts d'artillerie de la région Martigny – Champex

Situé dans le Bas-Valais, le dispositif fortifié barrant l'axe du col du Grand Saint-Bernard comprend 57 ouvrages échelonnés en profondeur entre la frontière italo-suisse et le coude de la vallée du Rhône, près de la ville de Martigny. Ce dispositif, entièrement tourné direction Sud, constitue le bastion avancé de la forteresse de Saint-Maurice contre une menace venant de l'Italie.

■ Jean-Christophe Moret¹

La construction des ouvrages a débuté en 1939 et s'est poursuivie jusqu'à la fin de la guerre. Ces ouvrages ont été ensuite modernisés durant la guerre froide et maintenus en activité jusque dans le courant des années 1990. A partir de 1992, la plupart ont été rachetés par l'Association Pro Forteresse qui s'efforce de préserver l'ensemble du dispositif en tant que témoin pour les générations futures. L'objectif de cette démarche, unique à ce jour en Suisse et à l'étranger, est désormais atteint puisqu'en 2003, l'Association est d'ores et déjà propriétaire de 45 ouvrages fortifiés, auxquels il faut ajouter 12 refuges militaires d'altitude...

Défense de la transversale

Les trois quart des ouvrages qui composent le dispositif sont implantés de part et d'autre de la vallée du Grand Saint-Bernard (val d'Entremont). Cet axe routier constitue en effet le

seul passage carrossable permettant de franchir la barrière des Alpes entre le massif du Mont-Blanc à l'Ouest et la longue chaîne des Alpes valaisannes à l'Est, sur un front de 100 kilomètres. Depuis le percement du tunnel routier en 1964, c'est l'une des transversales alpines les plus directes reliant le nord de l'Italie au Plateau suisse, d'où son importance géostratégique pour notre pays.

En arrière de la crête frontière italo-suisse, on trouve tout d'abord une série de petits fortins d'infanterie destinés à servir de «sonnettes d'alarme». Ils permettaient de contrôler aisément le débouché de tous les points de franchissement de l'arête frontière, de façon à détecter l'infiltration d'éventuelles colonnes d'infanterie par les différents cols d'altitude de la région. Ces ouvrages avancés ne disposaient d'aucun armement permanent: ils étaient destinés à être occupés par la troupe chargée de la défense du secteur (rgt 68).

En arrière de ces fortins, on trouve une série de positions de

barrages, échelonnées sur 18 kilomètres de profondeur entre la frontière et le verrou d'Orsières. La plupart de ces ouvrages sont situés sur l'axe du Grand Saint-Bernard mais le val Ferret voisin a également été renforcé, étant donné les risques de débordement par cette vallée parallèle. Contrairement aux ouvrages avancés, ces ouvrages de barrage étaient armés en permanence et possédaient généralement un petit abri pour les hommes. A l'origine, ils étaient équipés de mitrailleuses 11 et de canons d'infanterie de 4,7 cm, remplacés dans le courant des années 60 par des mitrailleuses 51 et des canons antichars de 9 cm.

Chaque barrage comprend un ouvrage et un contre-ouvrage qui se protégeaient mutuellement par leur feu croisé. Leur rôle était de ralentir l'ennemi et d'entraver au maximum sa progression en direction de la ligne d'arrêt du dispositif. Ils permettaient une défense pas à pas, s'appuyant au maximum sur les potentialités offertes par le relief (verrous, défilés, gorges, ponts, viaducs, etc.).

¹Licencié en archéologie et en histoire ancienne de l'Université de Lausanne, membre du comité directeur de l'Association Pro Forteresse.

La ligne d'arrêt

La ligne d'arrêt du dispositif est située au niveau du verrou Orsières – Champex. Cette cuvette naturelle constitue en effet un passage obligé pour un assaillant qui, depuis la vallée d'Aoste, cherche à déboucher dans la plaine du Rhône, car il est située au point de convergence des deux seuls axes de pénétrations potentiels (val d'Entremont et val Ferret)². La ligne s'appuie à l'Ouest sur le massif du Trient (3540 m) et à l'Est sur les premiers contreforts du massif du Grand-Combin (alt. 4314 m). Elle est défendue par des ouvrages permanents et prolongée sur les hauteurs par des fortins de montagne qui interdisaient toute tentative de débordement ou de rocade par les cols d'altitude situés sur le versant droit. Deux positions fortifiées pour lance-mines de 8,1 cm, situées près de Champex, complètent ce dispositif.

La couverture des ouvrages de barrage situés dans la partie supérieure des vallées incombaît aux forts d'artillerie de Champex (A46) et de Commeire (A27), implantés en hauteur de part et d'autre de la cuvette d'Orsières. Ces deux ouvrages, construits sous roc, étaient chargés de harceler l'ennemi dans les intervalles et de battre les fonds de vallées. L'ouvrage de Champex (A46), désormais ouvert à la visite, comprend plus de 700 mètres de galeries. Prévu pour abriter l'effectif d'une compagnie, il était armé de 2 canons de 10,5 cm dirigés



Pièce d'un ouvrage d'artillerie.

contre l'axe du Grand Saint-Bernard (batterie 1) et de 2 canons de 7,5 cm tournés face au val Ferret (batterie 2). Outre ses fonctions premières, il abritait également le poste de commandement du groupe de forteresse 22, chargé à l'époque de superviser et de coordonner l'artillerie de forteresse des différents ouvrages de la région.

Le contre-ouvrage de Commeire (A27), situé de l'autre côté de la vallée, possédait également deux batteries, mais celles-ci n'étaient armées que de canons de forteresse de calibre 7,5 cm. La première battait l'axe du Grand Saint-Bernard, tandis que la seconde couvrait le secteur Champex-val Ferret. Ces pièces ont malheureusement été démontées il y a une dizaine d'années.

Enfin, la partie inférieure de l'axe du Grand Saint-Bernard était battue par les pièces d'un troisième ouvrage, implanté en retrait des deux premiers, au niveau du coude du Rhône. Il s'agit du fort d'artillerie des Follatères, près de Martigny, qui était également chargé de pilonner l'axe international Chamonix – Martigny et d'assurer la couverture de feu des ouvrages de Champex et de Commeire. Son armement comprenait plusieurs batteries de calibre 10,5 et 7,5 cm, aujourd'hui partiellement conservées, bien que le devenir de cet ouvrage soit encore en discussion.

J.-C. M.

Vous trouverez plus d'information sur le site internet de l'Association: www.profort.ch

² *Le Val de Bagnes voisin présente un relief si resserré et compartimenté qu'un simple rideau d'infanterie suffisait à le verrouiller.*